



Section DISI Ile de France



Mél. : solidairefinancespubliques.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

DECLARATION LIMINAIRE CAPL N° 1 du 15 novembre 2019 Liste d'aptitude de B en A 2020

Monsieur le Président,

Le contexte économique et social du pays est la résultante de la politique conduite par le gouvernement : une économie qui profite aux plus riches, un délabrement social pour les classes moyennes et les citoyens les plus fragiles.

Comment pourrait il en être autrement à la vue des dernières mesures concernant entre autres l'indemnisation du chômage, le projet portant sur la réforme des retraites et l'abandon des services publics sur une grande partie du territoire ?

Nous constatons petit à petit l'abandon des services publics, la DGFIP a toujours été à la pointe ! Mais l'objectif que se donne le gouvernement pour 2022 est d'un tout autre niveau. C'est sa destruction pure et simple.

Le nouveau réseau de proximité, aussi appelé 'Géographie revisitée', n'a de proximité que le nom ! Ce projet a bel et bien été conçu pour permettre la suppression de plusieurs milliers d'emplois et se traduira par un repli territorial inédit et brutal de la DGFIP. Il participe à la vision d'un service public laissé à l'agonie.

Pour convaincre la population en tant qu'électorat et les élus locaux du bien fondé de sa démarche, le gouvernement axe la promotion de son projet sur les « points de contacts » au travers des « maisons France service » (MFS) et de formes d'accueil itinérant.

Ce projet comporte de multiples dangers.

Les MFS ne peuvent bien-sûr remplacer un service public expert et pérenne. Elles ne seront tout au plus que des boîtes aux lettres.

Mais cette réorganisation se traduira d'emblée par une désertification accrue des services de l'État en zone rurale et par un accompagnement quotidien des élus locaux plus qu'incertain.

Les agents ne sont pas dupes des attaques portées contre le service public et contre eux-mêmes.

Les services informatiques ne sont pas épargnés, loin de là !

Preuve en est avec les fermetures des ateliers ADO, éditiques et de l'ESI d'AJACCIO.

De surcroît, moins de sites et moins d'agents, quel avenir pour les services d'assistance ?

Concernant cette CAP,

Les représentants de Solidaires Finances Publiques dénoncent l'organisation atypique de cette instance due à la réorganisation des DISI. Des élus de DISI Paris Champagne sont privés de leur mandat.

Solidaires Finances Publiques rappelle encore son opposition à la Loi de transformation de la fonction publique et plus particulièrement, en lien avec le sujet de l'instance d'aujourd'hui, à la suppression des CAPL locales et nationales en matière de promotion.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires. Pour nous, les plans de qualifications doivent être ambitieux compte tenu du niveau de technicité et d'expertise des agents C, B et A, et doivent être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels.

Année après année, les possibilités de promotion s'étiolent. Les agents sont désabusés, le rapport de confiance a fait place à de la défiance vis à vis de notre administration. Et ce n'est pas la diminution constante du plan de qualification qui va les faire changer d'avis puisque cette baisse caractérise la non reconnaissance de leur engagement.

La liste d'aptitude est également un des vecteurs de cette promotion interne, elle constitue une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas pu bénéficier de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

Or la direction locale décide unilatéralement de positionner des agents en catégorie 'excellent' sans consultation préalable des OS.

De plus, elle ne respecte pas ses propres critères qu'elle impose pourtant aux OS (par exemple nombre d'années au sein d'un même service, avancement trop rapide dans le classement catégoriel du tableau de liste d'aptitude, défaut de concours, etc).

Administration qui ose se plaindre du boycott des instances par ces mêmes OS à qui elle ne demande pas son avis !

En ouverture des travaux, nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités de promotion que vous a transmise la Direction Générale.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'égalité de traitement des candidatures est essentielle et ce, quelle que soit la nature du poste occupé. Cette appréciation ne doit pas prendre en compte le fait que l'agent occupe un poste d'encadrement ou pas. Le positionnement de celui-ci sur un tel poste ne relève pas, le plus souvent, de son fait mais bien plus du hasard de l'affectation.

C'est également sur ce principe d'égalité de traitement que nous attirons votre attention sur les dossiers venant d'horizons différents, avec des consignes du directeur bien différentes (pour exemple, l'avis sur l'aptitude des candidats).

Les changements organisationnels telle la restructuration des DISI ne doivent pas être pénalisant pour l'appréciation et le classement des agents.

Concernant l'engagement des agents à faire preuve de mobilité fonctionnelle ou géographique, une fois de plus, Solidaires Finances Publiques estime que ce critère ne doit pas être un critère de pénalisation.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de votre part le respect des règles de l'instruction, à savoir l'abondement de la liste des excellents que vous nous avez communiquée en consultation.

Solidaires Finances Publiques exige que la formation reçue par nos collègues promus soit renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solidaires Finances Publiques demande que l'intégrité et la cohérence soient respectées lors de cette instance.

Solidaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et ne participera pas au classement des agents entre eux, cela non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans cette déclaration liminaire.